

AVIS N° 070-2025 / DCBR / DG

FCTC SUKUK IJARA SOGEPA SN 6,10 % 2022-2037

**Paiement de la marge semestrielle et
remboursement partiel du Principal**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, SOGEPA SN procédera, le **29 avril 2025**, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du Principal du FCTC SUKUK dénommé « IJARA SOGEPA SN 6,10 % 2022-2037 » pour un montant global net d'impôt de **14 954 389 697 FCFA** (quatorze milliards neuf cent cinquante-quatre millions trois cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97, Fax : (221) 33 824 03 34, Email : cgfbourse@cgfbourse.com.

Fait à Abidjan, le 23 avril 2025

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement
et par Délégation



Le Directeur du Département des Opérations

Guimba SYLLA

